



# PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 27/05/2020

### ÉTAT DE LA SÉCHERESSE EN SAVOIE PASSAGE EN VIGILANCE

**Sur de nombreux secteurs du département, malgré un mois de mai assez arrosé, les débits des cours d'eau sont bas pour la période. En conséquence, l'ensemble de la Savoie est placé dès aujourd'hui en vigilance sécheresse.**

Après un hiver majoritairement bien arrosé mais peu froid, le département a connu un printemps contrasté, marqué par une période remarquablement sèche entre mi-mars et fin avril, suivie par une semaine de pluies très conséquentes. Le reste du mois de mai a vu une alternance de périodes sèches, avec des températures élevées, et d'épisodes pluvieux parfois intenses (averses orageuses).

Les débits des cours d'eau et le niveau des nappes ont baissé de manière très importante lors de la période sèche de mi-mars à fin avril. Les pluies qui ont suivi ont permis une amélioration importante mais temporaire. Aujourd'hui, malgré les dernières pluies, les débits des cours d'eau peinent à se maintenir à des niveaux réellement satisfaisants pour la saison, tant en plaine qu'en moyenne montagne, où il n'y a plus de neige pour alimenter les phénomènes de fonte. Concernant les nappes d'eau souterraine, les niveaux sont satisfaisants pour la nappe de l'Isère mais le constat est plus mitigé pour la nappe de Chambéry, dont les niveaux sont tout juste moyens.

L'état actuel des milieux aquatiques amène donc à être vigilant, d'autant que les prévisions météorologiques ne prévoient pas de précipitations importantes dans les 10 prochains jours, ainsi que des températures relativement élevées. La baisse des nappes et des débits des cours d'eau du département va donc se poursuivre, voire s'accélérer.

**Même si le niveau de vigilance n'impose pas de mesures particulières aux usagers, le préfet de la Savoie appelle chacun à une utilisation parcimonieuse de l'eau et incite aux économies d'eau, y compris dans le contexte particulier d'urgence sanitaire que nous connaissons actuellement.**

Le passage en vigilance entraîne par ailleurs la mise en place d'un suivi resserré, incluant la remontée de données par les collectivités, essentielle pour caractériser plus finement l'évolution de l'état de la ressource en eau. Sur la base des données récoltées, le comité de suivi de la ressource en eau et des étiages sera mobilisé régulièrement pour anticiper l'évolution de la situation de sécheresse et valider, le cas échéant, la prise de mesures visant à limiter les usages de l'eau de manière plus ou moins importante en fonction du niveau de sécheresse constaté (alerte, alerte renforcée ou crise).

### Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication  
Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16 / 06 24 99 84 67  
Mél : [pref-communication@savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@savoie.gouv.fr)